

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	24	29

N° 125/2019

OBJET : Détermination des montants à reverser aux communes de Venerque, Le Vernet, Lagardelle-sur-Lèze et Beaumont-sur-Lèze au titre de l'Attribution de Compensation suite à la restitution de la compétence ALAE

L'an deux mille dix-neuf et le 09 juillet à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 juin 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE, faute d'obtention du quorum, le conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué le 03 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal du Vernet, sous la Présidence de Monsieur Serge DEMANGE.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Michel COURTIADÉ, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE ;

ABSENTS AVEC PROCURATION : Céline GABRIEL à Nadia ESTANG, Hélène JOACHIM à Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS à René AZEMA, Serge BAURENS à Serge DEMANGE, Sabine PARACHE à Michel COURTIADÉ ;

ABSENTS : Monsieur Jean DELCASSE ;

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK et Messieurs Pascal TATIBOUET, Patrick CASTRO, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Jean CHENIN, Patrick LACAMPAGNE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Serge DEJEAN, René MARCHAND, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président rappelle aux membres de l'assemblée que suite à la restitution de la compétence ALAE et à l'évaluation définitive de cette compétence, le montant de l'attribution de compensation reversée aux communes de Beaumont-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Le Vernet et Venerque a été modifié en accord avec le rapport de la CLECT approuvé par le conseil communautaire.

Il est proposé aux membres de l'assemblée un récapitulatif du montant des attributions de compensation à reverser aux communes pour l'exercice 2019 :

Communes	Attribution de compensation
Auragne	-1 993.13
Auribail	19 515
Auterive	800 941.48
Beaumont sur lèze	55 973
Caujac	-9 357.27
Cintegabelle	146 270.46
Esperce	-3 094.94
Gaillac Toulza	50 177.47
Grazac	23 387.19
Grépiac	20 950.59
Labruyère Dorsa	-3 053.75
Lagardelle	198 731
Lagrace Dieu	-6 420.63



Marliac	2 007.22
Mauressac	9 976.85
Miremont	-209.51
Puydaniel	6 395.21
Venerque	280 943
Vernet	171 917
Total	1 763 058€

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide, au titre de l'année 2019,

DE VOTER le montant révisé des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2019 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Municipal du Vernet, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS